

EXTRAIT

2031111
08/10/98

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 08 OCTOBRE 1998

Objet : L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit
et le huit octobre à dix-sept heures trente

Demande de subvention
Régionale de
Fonctionnement

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre
prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean THAON

9810/07 Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, BARBIER, BONNET, CLARY, DAVID, FOUQUES, FRERE, GINESY, MARY,
MASCARELLI, MORANI, OLLIE, OTTO, PASCAL, REGHEZZA, SENECA, ET TREHIN,
MMES BOURRIER-REYNAUD, DALMASSO, FLAVIN-COHEN, FORESTIER, GASTALDI, GIUDICELLI, PECQUEUR,
RAVEL-TOLLARDO, RAYBAUD, SOMARIA.

Le Président rappelle à l'Assemblée que
l'action du Syndicat est exclusivement dirigée au bénéfice
des populations défavorisées du Haut et Moyen Pays du
Département des Alpes-Maritimes.

Notre Structure, malgré les efforts de ses
subventionneurs habituels, est en proie à des difficultés
financières réelles qui mettent en cause sa pérennité
même.

Or le maintien d'un service culturel de qualité
au bénéfice des populations en zone rurale est une de nos
préoccupations majeures.

En conséquence, le Président propose de demander
une subvention de fonctionnement de 200 000 F au Conseil
Régional Provence Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de
l'aménagement du territoire.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :

- 1/ sollicite du Conseil Régional Provence Alpes-Côte
d'Azur une subvention de fonctionnement de 200 000 F.
- 2/ charge le Président d'effectuer toutes les démarches à
la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Charles GINESY

